

Leane ordinaire du 19 aout 1894.
L'ay mil huit cent quatre vingt

quatorze et le dix-neuf août, à midi les membres du Conseil municipal de Combiers se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, pour la tenue de la deuxième troisième session ordinaire.

Étaient Présents: M. M. Chevret, Maire, de Vassard, adjoint, Bernier, Birat, Ducher, Campot Delubert avu, Delubert June V. Seres, lesquels forment l'otalité des membres en exercice et prurent valablement de libérer.

M. Campot a été élu secrétaire et il a accepté. M. le Maire déclare la séance ouverte et communique au conseil la nécessité qu'il y a avait de créer un poste de chef d'équipe à la gare de Laroche-Beaucourt, vu l'importance de cette gare, important, qui, tous les jours va en augmentant vu les transbordements et chargements qui s'y opèrent tant pour desservir la localité que les localités environnantes. La Commune de Combiers fait un fort appoint à la gare, tant pour desservir la sciérie qui nécessite chaque jour de forts chargements de bois.

Le Chef de gare est surmené et ne peut fournir l'aide nécessaire ce qui occasionne des retards et peut amener des accidents.

Le Maire expose encore au conseil qu'une bête aux lettres à la gare de Larochebeaucourt serait de première nécessité.

Le Conseil est de cet avis et prie l'Administration Compétente de déférer à ce vœu.

Même séance, M. M. Campot & Birat ont été désignés pour dresser avec M. le Maire la liste des électeurs commerçants, et ils ont accepté cette mission.

Même séance, 28/8 midi
Réfectoir, de la délibération n° 209.

A approuver aux dépenses ordinaires de	1.000 ⁵⁰
Dépenses du service médical gratuit	155 ¹⁰
Postes	1.016 ⁵⁰
Recesses	369 ⁵⁰
Déficit	54 ⁵⁰

N° 219.
Gare
de Saint-Benoit

N° 210.
Gare
aux lettres
à Laroche
de
Larochebeaucourt

N° 221.

Liste des
Électeurs
Commerçants

N° 222.
Imposition
extraordinaire